## **Bulletin d'inscription LA RANDO DES CLAPAS #4**

## Samedi 25 Juillet 2015

Départ Samedi Matin à 09h00 sur le site de la Bourdène (48340 TRELANS)

NOM / PRENOM PILOTE +éventuel passager:		
ADRESSE :		
CODE POSTAL :VILLE :		
N° DE TELEPHONE PORTABLE :		
N DE TELEPHONE PORTABLE :	E.IMAIL:	
DATE DE NAISSANCE :	AGE :	
N° DE PERMIS :		
COMPAGNIE D'ASSURANCE :	N° DE POLICE :	
NUMERO D'IMMATRICULATION :		
MACHINE (MARQUE, MODELE, ANNEE et CYLINI	DREE) :	
La Randonnée "LA RANDO DES CLAPAS #4 est une OBLIGATOIRE, sur un tracé ouvert à la circulation,		uées, permis, carte grise et assurance
Cette balade s'adresse aux possesseurs de machin	es récentes ou plus anciennes.	
Le parcours est entièrement fléché et/ou balisé, pl pilotage, et particulièrement pour tenir compte du	·	our répondre à tous les niveaux de
Le soussigné prend l'engagement de respecter le c personnellement en dehors des risques garantis pa assurances supplémentaires.	•	• •
Fait à	Signature du particip	ant
	(précédée de la menti	on "lu et approuvée)
Le		
○ Formule Rando + casse-croûte de	midi + Repas du soir : <u>45 €</u>	○ Passager Quad : 30 €
○ Formule Rando + casse-croûte de	midi (sans le repas du soir) : <u>3</u>	<u>5 €</u>
Ce bulletin doit être dûment complété et envoyé à :	: Mr SOLIGNAC Damien (trésorier ENDUF	R'AUBRAC)

accompagné d'un Chèque **du montant de l'option choisie**. Votre règlement sera encaissé 1 semaine après la date événement (REMBOURSABLE sur simple demande écrite jusqu'au 15 Juillet 2015, et sur certificat médical après cette date)

Les frais d'inscription comprennent la randonnée, l'accès aux parcours banderoles, l'assistance et l'encadrement de la randonnée, et la restauration du soir. Le MotoClub ENDUR'AUBRAC et le COMITE DES FETES DE TRELANS déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, casse, perte ou vol en tout genre (corporel et matériel).

**48340 SAINT GERMAIN DU TEIL** 

La distance parcourue est d'environ 160km, et nécéssite un ravitaillement A LA CHARGE DU DECLARANT. Le soussigné s'engage à s'équiper de bidon d'essence (métallique de préférence), qui sera acheminé par l'encadrement au point relais du casse croute de Midi (à mi-parcours).

Les participants devrons se présenter au contrôle administratif munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité, ainsi que de la carte grise de la machine (**Originaux des papiers OBLIGATOIRE**).